Déclaration CFDT – F3SCT

Conditions de travail et sécurité des agents d'accueil et de veille

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La CFDT souhaite aujourd'hui attirer l'attention de la F3SCT sur la situation des **agents d'accueil et de veille** du **CROUS**, et plus particulièrement sur leurs **conditions de travail de nuit**, leur **isolement**, et les **risques professionnels** auxquels ils sont exposés.

Ces agents assurent une mission essentielle de continuité du service public, principalement la nuit, souvent **seuls sur leur site**, parfois sur des structures comprenant **plusieurs bâtiments**. Ils sont, durant ces plages horaires, **les seuls représentants du CROUS présents**, avec des responsabilités lourdes en matière de sécurité des personnes et des biens.

Leur travail ne se limite pas à de la surveillance passive. Les agents d'accueil et de veille effectuent des **rondes régulières**, interviennent auprès d'**étudiants alcoolisés ou sous l'emprise de stupéfiants**, gèrent des **situations conflictuelles, parfois violentes**, assurent la **gestion des clés**, y compris pour les sociétés d'astreinte, et réalisent des **interventions techniques de premier niveau**.
Ils suivent pour cela des **formations d'habilitation électrique** et des **formations SSI et incendie**, ce qui démontre bien la réalité des risques auxquels ils sont exposés.

Pourtant, la section CROUS CFDT constate que ces risques ne sont pas toujours **suffisamment pris en compte** dans l'organisation du travail, les équipements fournis et les dispositifs de prévention.

Le **travail de nuit en situation d'isolement** constitue un facteur de risque majeur, reconnu par la réglementation. Or, **selon** les sites, les agents même CDD ne disposent pas toujours :

- de **dispositifs d'alerte pour travailleurs isolés (PTI)**,
- de tenues de travail logotées CROUS, (Tee-shirt, pull, polaire, parka),
- ni d'équipements de protection individuelle adaptés à leurs missions.

À cela s'ajoutent des **contraintes organisationnelles fortes** : manque d'effectifs, difficultés de recrutement, impossibilité pour certains agents de poser leurs congés quand ils le souhaitent. Ces situations aggravent l'usure professionnelle.

Les conséquences sur la santé sont bien réelles :

Douleurs physiques, **troubles musculosquelettiques**, **fatigue chronique**, déséquilibre du rythme biologique, **impact important sur la vie familiale et sociale**, sans oublier les risques psychosociaux liés à l'isolement et à la gestion de situations difficiles.

La section CROUS CFDT rappelle également qu'il n'existe, dans la fonction publique, **ni prime de nuit, ni prime de pénibilité**.

Cette absence de reconnaissance financière rend d'autant plus indispensable une **politique de prévention ambitieuse**, fondée sur des moyens concrets et une organisation du travail sécurisée.

C'est pourquoi la section CROUS CFDT demande que la F3SCT :

- Engage un **réexamen approfondi du DUERP** concernant les agents d'accueil et de veille, intégrant spécifiquement le travail de nuit, le travail isolé, les risques d'agression et les risques psychosociaux ;
- Demande la **mise à disposition systématique d'équipements adaptés**, notamment des **dispositifs d'alerte pour travailleurs isolés, des moyens de communication fiables et des EPI appropriés ;**
- Travaille à une **amélioration de l'organisation du travail**, incluant la question des effectifs, de l'isolement, des congés et du suivi médical des agents de nuit ;
- **et inscrive ces éléments dans un plan d'actions précis, avec un calendrier et un suivi en F3SCT.**

Les agents d'accueil et de veille font preuve d'un **professionnalisme exemplaire**, souvent dans l'ombre, sans reconnaissance à la hauteur des contraintes subies.
La sécurité de ces agents ne peut pas reposer uniquement sur leur engagement personnel.

La CFDT restera pleinement mobilisée pour que la prévention, la sécurité et les conditions de travail de ces agents deviennent une **priorité réelle et durable**.

Nous vous remercions de votre attention.